

BFM - Politique - [Gouvernement](#)

1er-Mai: Sébastien Lecornu a appelé un boulanger verbalisé pour avoir fait travailler un salarié

Publié aujourd'hui à 15h00

[Lire dans l'app](#)

BFM >

Loïc Besson avec Mélanie Hennebique

Partager



Le Premier ministre a contacté ce vendredi 1er-Mai le boulanger localisé à Bourgoin-Jallieu, qui venait de recevoir la visite d'inspecteurs du travail. Il lui a assuré qu'en cas de sanctions, l'artisan n'aura pas à payer d'amende.

Publicité

Un boulanger isérois verbalisé par des inspecteurs du travail [pour avoir fait travailler ses salariés](#) le 1er-Mai a été contacté par téléphone par le Premier ministre Sébastien Lecornu le jour même, a appris BFMTV confirmant des infirmations d'[Europe 1](#).

Publicité

D'après nos informations, l'appel s'est déroulé aux alentours de 12h30 [depuis la Haute-Loire](#) où Sébastien Lecornu se trouve en déplacement.

Publicité

Le Premier ministre a félicité le boulanger d'avoir ouvert les portes de son établissement le 1er-Mai et lui a apporté son soutien. Il lui a en outre assuré qu'il n'avait pas à craindre d'éventuelles sanctions et que toutes poursuites seraient gérées par ses soins.

Cet échange fait écho à l'engagement pris par le gouvernement auprès des boulangers et des fleuristes de pouvoir poursuivre leur activité le 1er-Mai sans subir de sanctions, en attendant la promulgation d'une nouvelle loi qui leur permettrait de pouvoir travailler légalement ce jour-là.

Une loi en cours d'évolution

Le boulanger Eric Amieux, propriétaire de la boulangerie Le Pétrin Dauphinois à Bourgoin-Jallieu, a reçu la visite d'inspecteurs du travail alors qu'il avait ouvert ses portes ce vendredi 1er mai.

"L'inspectrice m'a dit que je n'avais pas le droit d'être ouvert avec des salariés. Je lui ai répondu qu'on avait l'accord du Premier ministre. Elle m'a dit que ce n'était pas dans la loi", a déclaré l'artisan au micro de RMC.

En théorie, le boulanger risque 5.000 euros d'amende pour ses sept salariés qui travaillaient ce jour-là. Alors qu'il est dans l'attente d'un procès-verbal, promis par les inspecteurs, il n'appréhende pas l'issue du contentieux: le Premier ministre avait assuré aux représentants de sa profession [qu'ils ne paieraient pas d'amendes](#) si celles-ci étaient attribuées.



Pourquoi ne travaille-t-on pas le 1er mai?

3:18

Un projet de loi a été présenté ce mercredi et prévoit d'autoriser les boulangers et fleuristes de faire travailler leurs salariés le 1er-Mai dès 2027. Ils rejoindraient d'autres secteurs d'activités, comme les hôtels, les hôpitaux ou les usines dont les machines tournent en continu, qui ont l'autorisation légale de travailler ce jour-là.

En attendant que le texte entre en vigueur, le gouvernement avait appelé les inspecteurs du travail au "bon sens" et à "l'intelligence collective" lors de leurs contrôles.

Dossier : Sébastien Lecornu Premier ministre



BFM

Direct BFMTV

Direct BFM Radio

Programme TV

Nos dossiers

Partenaires

Météo des neiges

Applications mobiles

Plan du site

Direct BFM2

Émissions BFMTV

Canaux TV

Évènements

Météo

Newsletters BFM

Archives

Nos services

Code promo

BFM Pratique

Immobilier neuf

Jeux-concours

Annonces légales

Comparateur

Shopping

Portage salarial

Règlements jeux-concours

En savoir plus

Nous contacter

Recrutement

Données personnelles

Paramétrage des cookies

J'exerce mes droits

Charte de déontologie

Devenir annonceur

Mentions légales

Politique cookie

Gérer Utiq

CGU

Accessibilité : non-conforme

Les sites du groupe

BFM

BFM Business

BFM Bourse

BFM Tech

BFM Locales

BFM Alsace

BFM Côte d'Azur

BFM Dici

BFM Grand Lille

BFM Grand Littoral

BFM Lyon

BFM Marseille

BFM Normandie

BFM Toulon Var

RMC

RMC Sport

RMC BFM PLAY

RMC Life

RMC Découverte

RMC Conso

RMC Story

Zone Turf

SFR Actus

RMC BFM Drive



